

Blois, le 04 juin 2020

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER ANNONCE
UNE ENVELOPPE D'UN MILLION D'EUROS EN FAVEUR DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE,
UN SECTEUR STRATÉGIQUE POUR LE DÉPARTEMENT

La levée du confinement et de la « barrière » des 100 kilomètres, mais aussi la réouverture progressive des sites permettent d'envisager le redémarrage des activités touristiques. Le conseil départemental, avec l'appui de son agence de développement touristique, annonce un ambitieux plan de relance en faveur du tourisme, secteur phare de l'économie en Loir-et-Cher.

L'objectif est de favoriser la reprise de l'activité et susciter les envies de visites ou de séjours en (re)séduisant à la fois les clientèles locales mais aussi celles régionales ou nationales. Promouvoir la destination et accompagner les prestataires touristiques sont les deux axes de ce plan de relance qui s'inscrit, par ailleurs dans la durée, jusqu'au début de l'année prochaine.



Avec 5,7 millions d'entrées dans les principaux sites, 3 millions de nuitées et une offre riche et variée, le tourisme en Loir-et-Cher est l'une des composantes majeures du Val de Loire. 4^{ème} activité économique du département en terme d'effectif salarié, ce secteur est, comme d'autres, fortement impacté par la crise sanitaire sans précédent que le territoire traverse. En effet, l'ensemble des acteurs a vu son activité totalement arrêtée depuis le début du printemps. Il était donc essentiel et impératif d'accompagner ce secteur qui connaissait une croissance constante depuis plusieurs années. Aussi, pour sauvegarder l'emploi, pérenniser les structures, et maintenir l'attractivité du territoire le Président du conseil départemental de Loir-et-Cher, Nicolas Perruchot, et les élus, en lien avec l'Agence de développement touristique Val de Loire - Loir-et-Cher (ADT) et son Président, Philippe Sartori, ont choisi de déployer un plan de relance ambitieux d'un montant d'un million d'euros. Cet investissement est rendu possible car les finances de la collectivité sont saines et la gestion des dépenses parfaitement maîtrisée.

CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour Nicolas Perruchot, « avec ce plan large, durable et équilibré, le conseil départemental montre qu'il occupera toute sa place dans l'accompagnement de ce secteur majeur, préservera l'attractivité de notre destination et sera aux côtés des prestataires quelle que soit leur taille. C'est la diversité de notre offre qui fait la richesse du Loir-et-Cher, et j'entends veiller à ce qu'il demeure le cœur battant du Val de Loire avec le souhait d'ajouter nos forces chaque fois que cela est possible ».

Ce plan s'articule autour de deux grands axes :

- **Axe 1 : Travailler sur l'image de la destination** à travers des actions de promotion destinées à susciter l'envie de (re)découverte du territoire loir-et-chérien, en prenant appui sur les deux grandes marques touristiques : le Val de Loire et la Sologne. Dans ce cadre, le département participera à 4 grandes campagnes de communication d'ici à la fin de l'année, pour une enveloppe globale de près de 150 000 €.

Un exemple d'action : Le département a choisi d'être à nouveau partenaire de la campagne de promotion « Val de Loire » conduite depuis 2017. Initialement programmée au printemps, cette campagne aura lieu début juillet 2020.

Parmi les partenaires :

- 5 grands sites du 41 : le ZooParc de Beauval, le domaine régional de Chaumont-sur-Loire et le domaine national de Chambord, le château royal de Blois et Center Parcs Les Hauts de Bruyères,
- 3 sites d'Indre-et-Loire : le château royal d'Amboise, le Clos Lucé et, le château et jardins de Villandry
- 2 acteurs institutionnels, en plus du Loir-et-Cher : la région Centre-Val de Loire et la Métropole de Tours.

Le budget total de cette campagne, qui cible les clientèles franciliennes, est de 450 000 €, avec une participation pour le conseil départemental de Loir-et-Cher de 60 000 €, afin d'offrir une visibilité accrue aux sites.

En plus d'une campagne sur les réseaux sociaux, le plan média comprend : une présence des différents sites dans les gares parisiennes (935 faces au total et 18 écrans digitaux à Saint-Lazare), des arrières de bus panoramiques (près de 1 500 faces), du mobilier urbain (591 faces) et des totems, place du Palais royal.

CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En complément de cette campagne de promotion Val de Loire en région parisienne, il est également prévu pour valoriser la destination :

- une campagne de communication et de promotion mutualisée à l'échelle régionale. Le conseil départemental s'associe naturellement à cette dynamique collective qui s'appuie sur les réseaux sociaux et les médias (presses régionales et nationales, radios mais aussi télévision),
- un plan en faveur de la marque Sologne, marque dont le conseil départemental est copropriétaire et dont l'ADT est le chef de file, via des outils et supports digitaux et papier (15 000 €),
- une campagne « Noël en Val de Loire » qui permettra à l'occasion des fêtes de fin d'année de promouvoir les animations des grands sites et de favoriser la découverte de notre destination sous un angle différent mais qui prend ces dernières années de plus en plus d'ampleur (30 000 €).

À la rentrée de septembre, la désormais traditionnelle **opération gratuité dans deux châteaux, Blois et Villesavin**, sera l'occasion de mettre un coup de projecteur sur le patrimoine de Loir-et-Cher. En effet, au-delà du focus sur les deux sites retenus, cette animation permettra de valoriser les offres touristiques de notre département en direction des familles.



CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

▪ **Axe 2 : Accompagner les prestataires touristiques**

Au-delà de l'appui apporté aux prestataires durant la crise à travers, par exemple, l'organisation de webinaires pour enrichir et développer leurs compétences, il s'agit pour le département d'aider les sites. Ce soutien peut prendre diverses formes : la mise à disposition de plaques de protection plexis à destination des prestataires, des opérations de soutien aux hébergements ou encore à la billetterie, l'instauration d'un plan de soutien exceptionnel pour assurer la continuité et/ou le redémarrage de l'activité, etc.

Exemple d'action : afin de parler aux touristes et d'inciter aux vacances en Loir-et-Cher, le département a choisi d'acheter **41 000 billets dans un peu plus de quarante sites touristiques et de loisirs de Loir-et-Cher pour un montant de 325 000 €**. Il s'agit d'une opération portée par l'ADT, afin :

- **d'apporter un soutien aux sites**, du plus grand au plus petit,
- **de participer à la relance de l'activité** en invitant les locaux, mais aussi les clientèles des principaux bassins de populations en proximité à aller à la (re)découverte des richesses du territoire.

Plusieurs **jeux concours seront mis en place d'ici au début de l'année prochaine** en direction des différentes cibles identifiées. À travers eux, l'objectif est d'inviter les clientèles exogènes au séjour, mais aussi de susciter des dépenses complémentaires dans le reste de la chaîne touristique (hébergement et restauration notamment).

L'ADT en lien avec le département va également proposer **une centaine de séjours à gagner chez les hébergeurs du département** (40 000 €). Là aussi, il s'agit d'inviter à la découverte et de favoriser des dépenses complémentaires dans le département.

Pour Philippe Sartori, « *l'Agence de développement touristique Val de Loire - Loir-et-Cher apportera tout son savoir-faire dans le déploiement de ce plan avec la volonté d'être une courroie de transmission entre les différents acteurs de la chaîne touristique du département. Durant la crise ou pour l'accompagnement de la relance, l'ADT montre sa capacité à s'adapter et à sortir de ses missions traditionnelles pour répondre au mieux aux attentes des prestataires* ».

CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

À titre exceptionnel, le département de Loir-et-Cher a choisi de créer un fonds de soutien, doté de 330 000 €, soit 1 € par habitant.

La vocation de ce fonds est de constituer un amortisseur supplémentaire et doit compléter utilement les dispositifs mis en place à l'échelle nationale ou régionale. Les modalités d'accès à ce fonds pour les professionnels seront validées à la rentrée de septembre et la majorité des aides sera versée avant la fin de l'année afin de soulager les prestataires à l'entrée de l'hiver. Avec ce fonds, le département de Loir-et-Cher souhaite :

- **aider en priorité l'hébergement** (hôtel-restaurant et hôtellerie de plein air), l'un des critères essentiel pour le choix d'une destination avec les offres de visites et de loisirs,
- **préserver l'emploi**, tant pour les entreprises que pour notre collectivité. Il nous semble préférable d'investir maintenant que de devoir supporter des charges de fonctionnement à terme dans le cadre de nos compétences sociales,
- **accompagner** ceux qui ont fait le pari de l'investissement pour moderniser leur outil de travail.

Il s'agit bien d'un fonds exceptionnel compte tenu de la crise sans précédent qui touche de plein fouet les acteurs de ce secteur.

En prévision de la saison 2021, un accompagnement et des études seront menés afin d'anticiper les besoins et les actions à mettre en place.

Plus d'informations www.val-de-loire-41.com



CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12